

DOSSIER DE RENTREE 2020-2021



COLLEGE

Site : www.saintluc-cambrai.com



SOMMAIRE

I	- LA RENTREE DES CLASSES	p 2
II	- L'EQUIPE DE DIRECTION	p 2
III	- LA PASTORALE	p 3
IV	- LE CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE	p 3
V	- ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET REUNIONS DE PARENTS	p 4
VI	- LE LIEN AVEC LES FAMILLES	p 5
VII	- LES SERVICES	p 6
VIII	- VOS INTERLOCUTEURS	p 7
IX	- LES STAGES	p 8

I - LA RENTREE DES CLASSES

1) Site : 25 bd de la Liberté, les 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} :

- **Pour les 6^{èmes}** : rentrée le mardi 1 septembre 2020, accueil dans les classes de 8h45 à 9h, début de la journée des élèves à 9h. Fin de la journée à 16h30 (étude possible).
- **Pour les 5^{èmes} et 4^{èmes}** : rentrée le mercredi 2 septembre 2019 à 8h07 (horaire habituel).
- **Pour les ULIS** : rentrée le mardi 1 septembre 2019 à 13h30

2) Site : 9 rue Louis Belmas, les 3^{èmes} :

Rentrée le mardi 1 septembre à 9h30, prise en charge de 9h30 à 12h05, pas de cours l'après-midi.
Reprise le mercredi 2 septembre selon l'horaire qui aura été donné la veille.

II - L'EQUIPE DE DIRECTION

Chef d'Etablissement : Anne SCHUPPE		
	6 ^{ème} - 5 ^{ème} - 4 ^{ème}	3 ^{ème}
Sites	25 bd de la Liberté CAMBRAI	9 rue Louis Belmas CAMBRAI
Coordinateurs pédagogiques	Olivier DECQ (liaison Ecole-Collège) Fanny GRANDIN (niveau 6 ^{ème}) Isabelle MASSIN (niveau 5 ^{ème}) Sabine FAUQUEZ (niveau 4 ^{ème})	Violette ANSART (adjoint de direction, coordinateur 3 ^{ème} - 2 ^{nde})
Cadre éducatif	Marc POTAUX	Daniel FORRIERES

III - LA PASTORALE

Etablissement catholique d'enseignement sous contrat d'association, nous offrons aux élèves que nous accueillons un enseignement en tout point conforme aux exigences des instructions officielles.

Notre projet éducatif, fidèle à la spécificité qui est la nôtre, propose des repères, des valeurs, une réflexion et même pour ceux qui le souhaitent, des engagements éclairés ou inspirés par l'Évangile.

Ces valeurs, nous nous efforçons de les vivre au quotidien dans le regard que nous portons sur les personnes, dans l'accueil et l'écoute, mais aussi à travers les exigences et le dialogue que nous favorisons entre tous.

Nous souhaitons également que ces valeurs puissent être abordées de façon plus explicite dans des temps d'échange, de prière et de célébration.

Plusieurs personnes ont accepté de porter plus particulièrement les projets de pastorale sur les différents niveaux :

	Catéchèse	Ouverture humaine
Niveau 6^{ème}	Isabelle-Marie CHEVAL	Laurence VITRANT Nathalie FOSSE
Niveau 5^{ème}	Laurence VITRANT Graziella MOLINARO	Laurence VITRANT Christine PORET
Niveau 4^{ème}	Zahra GAMBARDELLA Justine CAULIER	
Niveau 3^{ème}	Nicole DROUVIN	

IV - LE CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE

A. **Les vacances scolaires** :

Vous trouverez ci-dessous les vacances de la zone B définies par l'Education Nationale :

Vacances de la Toussaint : du Vendredi 16 octobre 2020 au soir au Lundi 02 novembre 2020 au matin

Vacances de Noël : du Vendredi 18 décembre 2020 au soir au Lundi 04 janvier 2021 au matin

Vacances d'Hiver : du Vendredi 19 février 2021 au soir au Lundi 08 mars 2021 au matin

Vacances de Printemps : du Vendredi 23 avril 2021 au soir au Lundi 10 mai 2021 au matin

Vacances d'Été : Mardi 06 juillet 2021 au soir.

B. **Dates à retenir** :

- ◆ Jeudi 3 septembre : réunion de parents 6^{ème} à 18h
- ◆ Mardi 8 septembre : réunion de parents 5^{ème} à 18h
- ◆ Jeudi 10 septembre : réunion de parents 4^{ème} à 18h
- ◆ Lundi 14 septembre : réunion de parents 3^{ème} (Rue Louis Belmas) à 18h
- ◆ Mardi 22 septembre : Formation des parents correspondants et Assemblée générale de l'APEL (au 25 bd de la Liberté)
- ◆ Jeudi 8 octobre : Remise des diplômes du DNB (session 2018)
- ◆ Vendredi 9 octobre : Cross de l'Ensemble Saint Luc
- ◆ Samedi 10 octobre : Professions de Foi (report de la cérémonie de Juin 2020)
- ◆ Jeudi 15 octobre : Messe de Saint Luc à la Chapelle du 31 bd de la Liberté (LTPES) à 18h00
- ◆ Samedi 5 décembre : Journée Portes Ouvertes de 9h à 13h (tous sites)
- ◆ Samedi 28 novembre : Baptêmes et Premières Communions à 18h30 (Eglise St Géry).
- ◆ Jeudi 17 décembre : Veillée de Noël à 18h00
- ◆ Lundi 22 mars : Accueil des 3^{ème} dans les lycées (et accueil des futurs 3^{ème} Prépro)
- ◆ Samedi 27 mars : Portes Ouvertes de 10h à 17h (sur tous les sites)
- ◆ Samedi 29 mai : Professions de Foi 6^{ème}

V - ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET REUNIONS DE PARENTS

- ❖ Les réunions parents-professeurs en début d'année : exposé des programmes, méthodes et objectifs,
- ❖ La rencontre individuelle parents-professeurs au premier semestre : bilan et conseils pour chaque élève,
- ❖ La rencontre individuelle parents-représentant de l'équipe éducative au second semestre : bilan et perspectives d'orientation pour chaque élève,
- ❖ Les conseils de classes de fin de semestre avec la présence de un ou deux parents correspondants,
- ❖ Et les rencontres informelles, sur rendez-vous ou par téléphone, chaque fois que cela est nécessaire.

A. Définition des périodes et relevés :

L'année est définie en semestres. Un bulletin est envoyé à la famille à la fin de chaque semestre et à l'issue des conseils de classe.

Trois relevés de notes sont aussi remis à la famille par l'intermédiaire des élèves : deux intermédiaires, le troisième correspondant à la fin du semestre. Un relevé intermédiaire de moyennes permet de se situer à chaque mi-semestre.

B. Dates de conseils de classes et réunions de parents :

- ◆ Jeudi 3 septembre : réunion de parents 6^{ème} à 18h
- ◆ Mardi 8 septembre : réunion de parents 5^{ème} à 18h
- ◆ Jeudi 10 septembre : réunion de parents 4^{ème} à 18h
- ◆ Lundi 14 septembre : réunion de parents 3^{ème} (Rue Louis Belmas) à 18h

	Réunions de parents		Conseils de classe
6 ^{ème}	9, 10 et 12 novembre	9,11 et 15 mars	21, 25 et 26 janvier
5 ^{ème}	16, 17 et 19 novembre	18 et 22 mars	28 janvier, 1 et 2 février
4 ^{ème}	23, 24 et 26 novembre	11, 15 et 16 février	12, 14, 18 et 19 janvier
3 ^{ème}	3 et 5 novembre	4 et 8 février	7, 11 et 12 janvier

NB : Toutes ces dates sont susceptibles de varier et seront mises à jour sur le site internet du Collège

Le calendrier du 2^{ème} semestre dépendra des dates du DNB et des dates des commissions d'appel, qui ne sont pas connues à ce jour.

VI - LE LIEN AVEC LES FAMILLES

A. Le carnet de vie scolaire

Le jour de la rentrée, chaque élève se verra remettre son carnet de vie scolaire. **Il devra l'avoir constamment EN SA POSSESSION.** Les parents prouvent, par leur signature, qu'ils ont pris connaissance des remarques, l'élève doit présenter son carnet à ses parents dès qu'il a eu une remarque ou qu'une information y a été apportée.

B. Le suivi du travail :

Un bulletin portant les notes, les moyennes et les appréciations des professeurs sera envoyé à chaque fin de semestre. La consultation **Internet** est **INDISPENSABLE** dans le suivi des résultats de votre enfant.

C. Les centres de documentation et d'information :

◆ Les CDI du 25 bd de la Liberté et du 9 rue Louis Belmas :

Le **Centre de Documentation et d'Information** est un **outil au service des élèves.** C'est un lieu ressource au sein de l'établissement où les élèves peuvent trouver documents et informations pour réaliser leurs travaux de recherche, pour s'informer, pour lire et se cultiver.

➤ Lieu de travail

Le CDI est un lieu de travail et de vie ouvert à toute la communauté scolaire.

Ouvert chaque jour, le CDI accueille les élèves qui le souhaitent pendant le temps d'étude ou de midi selon un planning porté à la connaissance de tous en début d'année. Ils ont à leur disposition divers types de ressources : livres de fiction, livres documentaires, revues issues des abonnements, ressources pour l'orientation, ordinateurs connectés. Son ambition est de permettre l'accès à des ressources utiles à partir de différents supports actualisés (papier, informatique, vidéos...) aussi bien pour la réussite scolaire que pour la culture et la curiosité de chacun.

➤ Lieu de formation

Les élèves sont formés à l'utilisation des outils de recherche disponibles au CDI (classification, logiciel de gestion documentaire, index, sommaire, outils de recherche sur internet, évaluation de l'information ...) afin de leur permettre d'être autonomes et efficaces dans leur travail. Cette formation est approfondie par des travaux réalisés dans les différentes disciplines (réalisation de panneaux, d'exposés, de dossiers...).

Les personnes ressources : Mme Violette ANSART, Mme Laurence VITRANT professeurs-documentalistes.

➤ Lieu d'information sur l'orientation

L'orientation constitue une préoccupation majeure des élèves et des familles. Quelle formation pour quel métier ?

Pour répondre à cette demande et à cet enjeu, le lycée met en place une orientation active tout au long de l'année : formation à l'orientation, présentation des filières, participation des élèves aux salons et forums, Test : "Quel profil pour quel métier"

Pour aider les familles des élèves de 3^{ème} dans cette démarche, Mme Violette ANSART, chargée d'orientation, est à votre disposition pour accompagner et conseiller, avec l'aide des professeurs principaux, les élèves sur un choix de métier, et donc de formation et de filière qui prennent en compte les résultats scolaires certes, mais aussi la personnalité et la motivation (prise de rendez-vous au 03.27.81.56.77).

Pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, un kiosque et le site ONISEP sont disponibles au CDI pour mener des recherches documentaires.

D. Les associations impliquées :

L'établissement s'appuie sur des associations qui apportent leur soutien à son fonctionnement :

- Les Associations de Parents d'Elèves (APEL),
- L'Organisme de Gestion (OGE),
- L'Association Sportive (AS).

L'APEL, relais indispensable entre les équipes éducatives et pédagogiques et les parents d'élèves, intervient dans de nombreux domaines :

- La pastorale : témoignage, accompagnement, encadrement ...
- L'accompagnement des sorties, voyages, activités diverses...
- La mise en place de conférences, interventions, témoignages selon les compétences et les disponibilités dans le domaine de la prévention, de l'information, de la formation, de l'orientation...
- Le financement de matériels mis à disposition des élèves...

VII - LES SERVICES

A. **Les Horaires** :

Au 25 bd de la Liberté : l'établissement est ouvert de 7h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi l'établissement est ouvert de 7h30 à 12h30.

Le secrétariat est aussi ouvert le mercredi après-midi de 13h30 à 17h.

Au 9 rue Louis Belmas : L'établissement est ouvert pour les élèves du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h00. Les cours se déroulent dans des plages horaires de 8h10 à 12h05 le matin et de 13h30 à 17h25 l'après-midi, des options peuvent exceptionnellement se dérouler le midi.

B. **Les Accueils** :

Au 25 bd de la Liberté : l'accueil est assuré de 7h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi l'établissement est ouvert de 7h30 à 12h30. Le secrétariat est aussi ouvert le mercredi après-midi de 13h30 à 17h.

Au 9 rue Louis Belmas : l'accueil est assuré pour les élèves du Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 18h.

Les bureaux sont ouverts la 1^{ère} semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver et de Printemps.

C. **La Restauration** :

Différents systèmes de restauration sont proposés sur chacun des sites. Vous pouvez vous renseigner auprès des accueils.

D. **Les Transports Scolaires** :

Ils sont pris en charge par la CAC (Communauté d'Agglomération de Cambrai) pour les résidents de ces communes, et le Conseil Régional pour les élèves résidant hors de la CAC. Pour les collégiens, la personne en charge de ce dossier est Mme MEYER au 25 bd de la Liberté.

E. **Les Bourses Nationales ou Départementales** :

La personne en charge de ce domaine est Mme DRON, elle tient une permanence de réception pour les bourses au 31 bd de la Liberté, le Lundi de 9h00 à 12h00 et le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. En dehors de ces plages horaires, un rendez-vous est possible.

F. **Le « Point Ecoute »** :

- Sur le site du 25 bd de la Liberté : Mme DELACOURT est disponible sur rendez-vous, pour recevoir les élèves, dans le cadre du « Point Ecoute ».
- Sur le site de la Rue Louis Belmas, c'est Mme BOSQUET qui recevra les élèves suivant les mêmes modalités.

Les entretiens avec l'une ou l'autre sont couverts par le secret professionnel. Elles sont à l'écoute pour parler des difficultés personnelles ou des questionnements (conflits dans la vie familiale, découverte de la vie affective, recherche de projet de vie...).

G. **L'Orientation** :

L'orientation active des élèves est une priorité à laquelle nous nous attachons par la mise en place d'un service coordonné entre toutes les composantes de l'Ensemble Saint Luc.

Sur le site de la rue Louis Belmas, Mme Violette ANSART, professeur-documentaliste, gère un fond documentaire, les formations à l'orientation et coordonne les équipes des professeurs principaux chargés du suivi individuel des élèves et des rencontres avec les familles pour l'orientation post 3^{ème}.

Sur le site du Boulevard de la Liberté, les élèves ou leurs familles sont invitées à se rapprocher des professeurs principaux. Par ailleurs un kiosque ONISEP est accessible au CDI.

Des temps forts sont mis en place par les directeurs de site des lycées et le chef d'établissement pour informer sur les filières possibles.

H. Les Documentalistes : Violette ANSART, Laurence VITRANT

La documentaliste accueille au centre de documentation et d'information (C.D.I). Elle apprend les élèves à utiliser la documentation, à faire des recherches. La documentaliste tient compte des besoins de chacun et des projets de l'établissement.

Il existe également une documentation sur l'orientation (B.D.I.) qui est à disposition pour aider à construire le projet de poursuite d'études de chaque élève.

I. Le Personnel de Service, d'Entretien et de Restauration :

Ce sont les dames de service, le personnel de cantine, les hommes d'entretien, dont le rôle parfois difficile est de servir les repas, d'assurer la propreté des locaux et la maintenance...

VIII - VOS INTERLOCUTEURS

Petit mémento pour situer vos interlocuteurs

Le chef d'établissement du collège : Anne SCHUPPE

Pour tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, c'est le responsable de l'organisation, du fonctionnement et de la sécurité du Collège. Pour le Collège, elle est chargée des relations extérieures notamment auprès des instances de l'Enseignement Catholique, du rectorat, des collectivités locales, du monde économique. Elle coordonne aussi l'action pédagogique sur le terrain, assure le suivi des scolarités, des inscriptions ...

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous, par exemple pour des questions financières ou en cas de désaccord au moment d'une proposition d'orientation. Elle donne délégation aux membres de l'équipe de direction qui ensuite lui rendent compte dans un certain nombre de domaines.

L'adjoint de direction : Violette ANSART

En charge de l'intercycle 3^{ème}-2^{nde}, elle gère l'organisation et la coordination de ces deux niveaux en partenariat d'une part avec la direction du collège et d'autre part avec la direction du lycée.

Les coordinateurs de niveaux du collège : Sabine FAUQUEZ, Fanny GRANDIN, Isabelle MASSIN

Ils veillent à l'organisation des différents niveaux du collège (Mme Fauquez pour les 4^{ème}, Mme Grandin pour les 6^{ème}, Mme Massin pour les 5^{ème}). A ce titre ils organisent le calendrier, les conseils de classe (qu'ils peuvent présider), les réunions des parents. Ils assurent aussi la convocation et le suivi des conseils d'avertissement et des conseils d'éducation. Vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous uniquement par exemple pour la mise en place de projets personnalisés de scolarisation, de difficultés particulières qui n'ont pu être résolues avec l'aide du professeur principal ...

Le coordinateur-pédagogique pour la liaison CM2-6^{ème} : Olivier DECQ

En lien avec le réseau cambrésien des écoles primaires de l'enseignement catholique, il crée des partenariats entre le collège et les écoles tant du point de vue des animations à destination des élèves de CM2 que de la coordination entre enseignants du primaire et du collège. Il assure aussi une partie des rendez-vous d'inscription.

Les cadres éducatifs : Marc POTAUX (25 bd de la Liberté), Daniel FORRIERES (9 rue L. Belmas)

Ils sont en relation permanente avec la direction et avec les professeurs, l'administration, le personnel de surveillance dont ils organisent avec la direction la présence sur le terrain avec les élèves. Ce sont vos interlocuteurs au quotidien pour tous les problèmes de la vie scolaire : absences, retards, problèmes de tous ordres, etc...

Le professeur principal :

Chaque professeur enseigne sa matière et assure le suivi de scolarité. L'un d'entre eux sera votre interlocuteur privilégié : le professeur principal. Il est là pour informer et pour résoudre avec les élèves les divers problèmes concernant la classe, le travail, l'organisation, ... C'est lui qui, vous connaissant le mieux, est à même de vous conseiller pour vos problèmes d'orientation et la poursuite de vos études.

Les animatrices de pastorale : Isabelle-Marie CHEVAL, Justine CAULIER, Nicole DROUVIN, Nathalie FOSSE, Zahra GAMBARDELLA, Graziella MOLINARO, Christine PORET, Laurence VITRANT

Elles organisent la vie chrétienne et spirituelle au collège. Elles vous proposent des temps de réflexion, des actions en lien avec les mouvements et services d'Eglise, des célébrations ... Vous pouvez les contacter pour toute démarche particulière (préparation au Baptême, Première Communion ...)

Le personnel éducatif d'externat :

Le surveillant assiste le cadre éducatif dans l'encadrement des élèves. Il contrôle les absences, les retards, il veille au respect du règlement intérieur, surveille les entrées et sorties des élèves, les permanences, les récréations, le réfectoire, le foyer et les retenues. Le surveillant joue un rôle éducatif au sein de l'établissement.

Les responsables informatiques : Sébastien DELASSUS, Vincent HARFAUX, Patrick FAES

Ils sont chargés :

- De recenser les besoins des utilisateurs et d'assurer leurs suivis,
- De mettre en place les projets d'évolution adoptés en fonction des besoins exprimés,
- D'apporter au quotidien un support technique et une assistance aux utilisateurs.
- Monsieur FAES est tout particulièrement chargé du suivi du projet IPAD en tant que référent technique.

Le personnel administratif :

Pour l'ensemble SAINT LUC (LTPES - LEG - Collège - AREP - UFA), le service administratif est implanté au **31 Boulevard de la Liberté**. Vous pouvez contacter ce site au 03.27.82.28.28.

IX - LES STAGES

A. En 3ème :

La scolarité prévoit une période d'observation OBLIGATOIRE en milieu professionnel. Généralement ce stage s'effectue avant les vacances de février. **Il appartient à l'élève de participer activement à la recherche de ses lieux de stage.**

Pour rappel : une convention de stage est établie en 3 exemplaires, comportant obligatoirement les 4 signatures (parents / élèves / entreprise / collège). C'est une obligation légale dont le non-respect inscrit l'élève et l'entreprise en situation **ILLEGALE** de travail dissimulé. Toute journée manquée doit être rattrapée en dehors du temps scolaire.

Toute convention non rendue aux dates butoirs entraînera une sanction de l'élève.

Il est possible aussi d'effectuer des stages « volontaires » pendant la période des vacances scolaires (première semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver et de Printemps), la convention tripartite famille-entreprise-collège reste obligatoire et sera fournie par l'établissement sur demande.

En dehors de ces dates, les familles peuvent se rapprocher de la CCI de Cambrai pour obtenir des conventions de stage.

B. En 4ème :

Il est possible d'effectuer des stages « volontaires » pendant la période des vacances scolaires (première semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver et de Printemps), la convention tripartite famille-entreprise-collège est obligatoire et sera fournie par l'établissement sur demande.

En dehors de ces dates, les familles peuvent se rapprocher de la CCI de Cambrai pour obtenir des conventions de stage.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir impérativement ↗

3^{ème} → **M. FORRIERES** au **03 27 81 12 74**
6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} → **M. POTAUX** au **03 27 37 26 37**

Pour rappel, les motifs seuls d'absences recevables selon le Code de l'Éducation sont : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

5 SITES SUR CAMBRAI

Lycée Technologique, Lycée Professionnel et Enseignement Supérieur

31 Boulevard de la Liberté - Tél : 03 27 82 28 28

Lycée d'Enseignement Général

9 rue Louis Belmas - Tél : 03 27 81 56 77

Collège

25 Boulevard de la Liberté - Tél : 03 27 37 26 37

AREP / UFA / Restaurant d'application

24 Rue Saint Georges - Tél : 03 27 82 28 60

Internat

8 - 10, Rue Achille Durieux